



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 19 février 2024

Territoires engagés pour le logement : trois territoires lauréats en Nouvelle-Aquitaine

Ce mercredi 14 février 2024, le Premier ministre, accompagné du Ministre délégué en charge du Logement, a annoncé la liste des 22 territoires retenus dans le cadre de l'appel à candidatures « Territoires engagés pour le logement ». Cet appel vise à accélérer des opérations d'aménagement afin de produire 30 000 logements à horizon 2027, dont au moins 25% de logement social.

En Nouvelle-Aquitaine, trois territoires ont été sélectionnés :

- Les opérations d'aménagement sur la ZAC Saint Jean Belcier et la ZAC Garonne-Eiffel à Bordeaux (Gironde), portée par l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux-Euratlantique : cette opération va permettre la production de 5400 logements, dont plus de 2400 logements sociaux, d'une pension de famille et plus de 1000 places en résidences étudiantes.
- L'opération d'aménagement de la Jallère à Bordeaux (Gironde), portée par la filiale d'ICADE Urbain des Bois : la première phase de cette opération vise à produire 1 650 logements, dont 375 logements sociaux, 600 chambres étudiantes, 15 logements locatifs intermédiaires ainsi qu'une pension de famille ;
- Un programme multisite d'une vingtaine d'opérations porté par la Communauté d'agglomération du Pays Basque (64), prévoyant la production de 2053 logements sociaux sur onze communes de l'EPCI.

L'accompagnement de l'État se traduira par la signature d'un contrat avec la collectivité, l'établissement public ou l'opérateur assurant la maîtrise d'ouvrage de l'opération, dans le cadre d'un Projet Partenarial d'Aménagement ou d'une Opération d'Intérêt National. Ces dispositifs offrent un cadre juridique exorbitant du droit commun, permettant de faciliter l'opération. Si nécessaire, des subventions exceptionnelles de l'État pourront être mobilisées et seront cumulables avec les aides du Fonds Vert et les offres de la Banque des Territoires.

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, « *se réjouit de la sélection de ces opérations dans des zones que l'on sait en forte tension immobilière. L'État sera ainsi pleinement engagé aux côtés des territoires sélectionnés afin de faire sortir de terre, d'ici 2027, des logements, notamment sociaux, dont nos concitoyens ont fortement besoin.* »